



Le P'tit Val

N°2026/1

Juin

2026

LE JOURNAL MUNICIPAL
de votre commune



L'EDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous.

Je suis très heureux de vous présenter cette nouvelle équipe, et je tiens à remercier celles et ceux de l'ancien mandat (2020 – 2026) pour le travail accompli pendant ces 6 années. C'est grâce à eux que notre projet « cantine périscolaire préaux » voit le jour actuellement.

Le projet de cette construction a été initié lors de mon premier mandat (2014 – 2020), avec le concours d'architectes, puis un très long travail de recherches de subventions. Enfin, le résultat commence à être visible. Près de 650m² de construction au total, avec 2 préaux, 1 cantine, 1 périscolaire, 1 dortoir, et toutes les annexes nécessaires à leur bon fonctionnement. Nous ne manquerons pas de vous inviter à l'inauguration qui devrait, (sauf imprévus), avoir lieu cet automne.

Comme vous avez pu le remarquer les travaux de changement de canalisations d'eau potable, sont en cours avec le SMEPS (Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons), sur 2 sites. Le premier aux Marettes avec actuellement des travaux rue des Œilleux et rue des Roses, jusqu'en juillet. Les travaux continueront en septembre rue du 8 mai, du stade au stop rue des Glycines, ainsi qu'au niveau du lotissement du Bois du Parc rue des Glycines. Ces travaux concernent le remplacement des tuyaux PVC datant des années 1970. Le deuxième site concerne une partie de rue du Général Leclerc, pour le remplacement d'une canalisation d'alimentation datant de 1948, qui passe actuellement à travers champs et dont le nouveau tracé, du haut de la rue du Général Leclerc à Malassise va permettre un « bouclage » complet du réseau. Cela va apporter une meilleure qualité de l'eau, moins de fluctuations de pression, ainsi qu'une protection incendie accrue grâce au débit plus important. Ces travaux doivent se terminer début juillet.

Le problème administratif de rétrocession empêchant les travaux prévus dans le lotissement du Bois du Parc (rue des Glycines), sera définitivement réglé dans les prochains jours. Nous allons pouvoir reprendre l'étude et la réalisation des parkings sur ce lotissement, pour des travaux prévus en 2027.

Avec la nouvelle équipe municipale, de nombreuses idées voient le jour.

Une machine à pain doit bientôt être installée sur le parking de l'école, en partenariat avec « Lamie Bio » qui est déjà fournisseur de la cantine de l'école. D'autres projets sont en réflexion, qui sauront je l'espère améliorer la vie de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, en espérant vous rencontrer lors du feu d'artifice du 14 juillet, qui aura lieu le samedi 11 juillet au stade des Marettes.

Eddie Vandenabeele

L'équipe Municipale



Eddie VANDENABEELE (Maire)
Jérôme BENESY, Raymond CATHELAIN, Catherine HAYEZ, Christelle PIEPLU. (Adjoints au Maire)
Alexandre AUGENDRE, Aurélia CASTELLI, Cécile CONSTANT, Mickaël GASPAS, Françoise GERME, Lionel GOUY, Audrey LANNUEL, Romain LEBLONDEL, Isabelle LOBO, Ludivine MASCALI, Eddie PONDELEK (Conseillers municipaux)

Conseil Municipal du 13 janvier 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'annuler la délibération 21/2025 du distributeur à pain compte tenu du manque de fiabilité du fournisseur.

AUTORISE Monsieur le Maire à ouvrir la concertation pour l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de protection d'énergies renouvelables. (ZAER)

DECIDE : Après examen des dossiers de verser une subvention à l'association :

- L'association Envol d'un montant de 150€,
- L'association Croix Rouge Française montant de 200€,
- L'association par le Fil d'Ariane de Beauvais d'un montant de 100€.

Conseil Municipal du 17 février 2026

Le compte financier unique (CFU) 2025 est voté à l'unanimité (sauf Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE : Le budget primitif prévisionnel 2026

- Section de Fonctionnement Dépenses = 964 729.37 €
- Section de Fonctionnement Recettes = 964 729.37 €
- Section d'investissement Dépenses / Recettes = 1 905 122.80 €

DECIDE : de verser la somme de 300€ à l'association sportive du Collège le Point du jour à Auneuil.

Conseil Municipal du 21 mars 2026

A l'unanimité, Eddie VANDENABEELE est proclamé Maire et installé dans ses fonctions..

A l'unanimité, Jérôme BENESY est élu 1er adjoint.

A l'unanimité, Christelle PIEPLU est élue 2ème adjointe.

A l'unanimité, Raymond CATHELAIN est élu 3ème adjoint.

A l'unanimité, Catherine HAYEZ est élue 4ème adjointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a validé à l'unanimité la répartition des différentes commissions auprès de ses membres.

LA VIE DU VILLAGE

Commémoration du 8 Mai 1945



La Commune de Valdampierre a célébré le 8 mai en hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Cette cérémonie de recueillement et de mémoire a été marquée par la présence d'enfants venus interpréter plusieurs chants. Un grand merci à eux pour leur participation, leur implication et l'émotion qu'ils ont apportée à ce moment de commémoration.

À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été partagé avec les élus de la Commune et les Habitants présents, permettant de prolonger ce temps de mémoire dans un esprit de convivialité et d'échange.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle commémoration

Bâtiment périscolaire

L'avancée des travaux de construction du bâtiment destiné à accueillir les enfants pendant les temps périscolaires se poursuit efficacement.



Fête de l'école

Sous un soleil radieux, s'est déroulée le samedi 13 juin 2026 la fête de l'école, concluant la fin de l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur. Un grand remerciement aux bénévoles (Parents d'élèves et Association P'tits Loups) pour leur contribution à la réussite de cette sympathique journée.



VIGILANCE

Avec le retour des beaux jours, nous appelons les Habitants à la vigilance face à la présence des frelons asiatiques et des chenilles processionnaires sur notre commune.

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique représente une menace pour les abeilles et peut être dangereux lorsqu'il se sent menacé. Si vous repérez un nid, ne tentez pas de le détruire vous-même. Signalez-le à la mairie ou faites appel à une entreprise spécialisée.



Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont reconnaissables à leurs déplacements en file indienne. Leurs poils urticants peuvent provoquer des réactions importantes chez l'homme et les animaux, notamment les chiens. Il est recommandé de ne pas les toucher et d'éviter tout contact avec leurs nids.

La municipalité remercie les Administrés de leur vigilance et les invite à signaler toute présence de nids ou de chenilles sur le domaine public afin de permettre une intervention rapide et adaptée.



BIEN VIVRE ENSEMBLE A VALDAMPIERRE

Le respect de chacun et quelques gestes simples permettent de préserver la qualité de vie dans notre village.

Gestion des déchets

Pour le bon déroulement des collectes et afin de préserver la propreté de nos rues, nous rappelons que les bacs à déchets doivent être sortis la **veille au soir** du jour de ramassage et rentrés dès que possible après la collecte, idéalement le jour même.



Respect des nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de jardinage et de bricolage se multiplient. Afin de préserver la tranquillité de tous, nous vous remercions de respecter les horaires autorisés pour l'utilisation d'appareils bruyants tels que tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses ou autres outils motorisés.



Horaires autorisés :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Respect de l'espace public

Nous invitons également chacun à veiller à l'entretien de son terrain, au stationnement respectueux des autres usagers et à adopter un comportement citoyen favorisant le bien-être de tous. Valdampierre est un village où il fait bon vivre grâce à l'implication de chacun. La municipalité remercie l'ensemble des Habitants pour leur civisme et leur contribution au maintien d'un cadre de vie agréable pour tous.



Une richesse pour notre Commune

Envie de vous engager ou de participer ? Découvrez les associations de Valdampierre ! Les Associations contribuent activement à la vie de notre village en proposant des activités variées pour tous les âges. N'hésitez pas à les contacter pour participer à leurs actions ou obtenir des renseignements.

Club des Aînés

Présidents : • Jean-Pierre VIAL : 06 14 09 08 65 • André TESSIER

Société de Chasse

Président : • Florent VANDENABEELE : 06 99 25 87 91

Tennis Club

Président : • EDO FRIART : 06 86 78 69 94

Anciens Combattants

Président :: • André TESSIER

Les Petits Loups

Présidente : • Sabrina BRAY Courriel : associationlespetitsloups@yahoo.fr

RC Valdampierre

Président : • Mickaël VIDECOQ Téléphone : 07 69 94 30 17

Licences : adultes 100€, enfants 60€

FIT'TONIC

Présidente : • Cendrine MAILLARD Téléphone : 06 82 45 34 89

Comité des Fêtes

Président : • Mickaël GASPAR Courriel : cdf.valdampierre@gmail.com

Association des Jeunes

Président : • Alain VIVIER Téléphone : 06 13 56 17 45

Boxe Thaï : Adultes mercredi et vendredi de 19h30 à 21h00

Enfants vendredi de 18h00 à 19h30

La municipalité remercie l'ensemble des Bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre notre commune et renforcer les liens entre les Habitants.

HORAIRES D'OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi	8h30 – 12h00
Mardi	15h00 – 19h00
Mercredi	8h30 – 12h00
Jeudi	8h30 – 12h00
Vendredi	14h00 – 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRE

Lundi	16h00 – 18h00
Mardi	8h30 – 12h30 / 18h00 – 19h00
Vendredi	8h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

PERMANENCE DES ELUS

Mardi	18h00 – 19h00
Samedi	9h30 – 12h00 (semaines paires)

PERMIS DE TRAVAUX

Nous vous rappelons que **toute construction visible (clôture, abri de jardin...)** ainsi que **toute modification visible dans l'existant doivent faire l'objet d'une demande de travaux. Cette demande est totalement gratuite**, les frais d'étude étant pris en charge par la Commune. Nous vous demandons donc de venir en mairie ou de faire une demande en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de la CC des Sablons, avant de démarrer vos travaux.

DECHETTERIES

- **Laboissière en Thelle** – Lieu-dit « La rue Roquette »

Lundi : de 14h à 18h

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

- **Méru** – Rue du 11 mai 1967

Du mardi au samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

Dimanche : 9h – 12h

- **Auneuil** – Rue de la Sablière, ZI d'Auneuil

Du lundi au samedi : 9h – 13h / 14h – 18h

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Nouveaux, nouvelles venu-es, jeunes adultes, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales, muni-es d'une pièce d'identité récente et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

INSCRIPTION RECENSEMENT CITOYEN

Pensez à venir vous faire recenser à la mairie, dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire, avec votre livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile,

A NOTER

BROCANTE DE VALDAMPIERRE

Le 28 juin 2026



REPAS DES AINES le 12 septembre 2026

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

Le 12 septembre 2026 à partir de 19h



- _ Retraite aux flambeaux à 21h30
- _ Concert gratuit par « The Nine's »
- _ Feu d'artifice
- _ Buvette organisée par le Comité des Fêtes
- _ Food truck

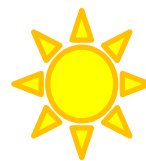
INFORMATIONS

Pour recevoir les informations de la Mairie

ABONNEZ-VOUS A LA NEWSLETTER

- Connectez-vous à : <https://www.valdampierre.fr>
- Sur la page d'accueil, allez au bas de la page dans le bandeau jaune. Remplissez votre nom et votre adresse mail, puis cliquez sur « s'abonner ».
- Vous recevrez, à l'adresse saisie, un courriel de demande de confirmation d'inscription.

Bel été à toutes et à tous



■ **Le Taboulé du Soleil**

Simple, frais et coloré, le taboulé est l'un des incontournables des repas estivaux. Facile à préparer, il accompagne parfaitement les barbecues, pique-niques et repas en famille.

Ingrédients (4 à 6 personnes)

- 200g de semoule moyenne
- 3 tomates
- 1 concombre
- 1 poivron
- 1 oignon nouveau
- Le jus de 2 citrons
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Persil et menthe fraîche
- Sel et poivre

Préparation

1. Versez la semoule dans un saladier et ajoutez le jus de citron ainsi que l'huile d'olive.
 2. Coupez les tomates, le concombre et le poivron en petits dés.
 3. Emincez l'oignon puis ajoutez-le à la préparation.
 4. Incorporez le persil et la menthe ciselés.
 5. Salez, poivrez et mélangez.
 6. Réservez au réfrigérateur pendant au moins deux heures avant dégustation.
- Astuce : Ajoutez quelques dés de fêta pour une version encore plus gourmande.

Le mot de la Municipalité :

Le Conseil Municipal de Valdampierre vous souhaite un très bel été, de belles vacances, et de merveilleux moments de partage en famille ou entre amis.